



A Marseille, le 30 juin 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 30 juin 2022

ORDRE DU JOUR :

Le Président annonce la présence de Laurent CARRIE, Préfet délégué pour l'égalité des chances et de M. Denis ROSSI, Conseiller Départemental et les en remercie. Il informe l'assemblée de la participation de M. Patrick TALLET et de M. Albert DANG, qui sont respectivement Expert comptable et Commissaire aux comptes de la Banque Alimentaire. Il profite également pour remercier les adhérents.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance de cette Assemblée Générale Ordinaire.

- Adhérents : Inscrits : 339
- Présents et représentés - Votants : 197
- Quorum : 170

Avant de démarrer la partie électorale, le Président annonce l'ordre du jour :

- Approbation du P.V. de l'A.G.O. du 3 juin 2021
- Approbation de la cooptation de Joseph ARAKEL, Administrateur
- Rapport financier et approbation des comptes selon les rapports de l'Expert comptable et du Commissaire aux comptes
- Explication du mode de fonctionnement de la P.S. et proposition d'évolution sur 2 ans
- Présentation du rapport d'activités 2021
- Présentation du rapport moral, perspectives pour votre Banque alimentaire

Afin de veiller au bon déroulement du vote pour l'élection des candidats aux postes d'Administrateurs à pourvoir, le Président sollicite la désignation de 3 Scrutateurs et d'un Secrétaire des Séances :

- Secrétaire de Séance : Laurence GIRAUD
- 1^{er} Scrutateur : Christiane BACLE
- 2^{ème} Scrutateur : Colette SABADELL
- 3^{ème} Scrutateur : Kati ALI SOILHI

Ces 4 personnes devront établir un Procès-verbal des résultats et le signer.

Le vote est à bulletin secret.

4 postes d'Administrateurs sont à pourvoir dans le Collège Bénévoles

3 postes d'Administrateurs sont à pourvoir dans le collège Associations.

Après la présentation des candidats, les scrutateurs récoltent les bulletins de vote. Le résultat sera annoncé à la fin de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 3 juin 2021

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, le Président sollicite l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2021.

Adresse du Siège : 116 boulevard de la Pomme
Master Park - Lots 17/18 - 13011 MARSEILLE
Tél. : 04 91 45 40 00 - Fax. : 04 91 89 37 40
E-mail : contact@banquealimentaire13.fr

Antenne de Saint Andiol
Z.I. de la Crau – Empl. 8 – 13670 Saint-Andiol
Tél. : 07 61 94 21 74
E-mail : contact.st_andiol@banquealimentaire13.fr

Page 1 sur 4

Site : <https://ba13.banquealimentaire.org>

Association de bienfaisance Loi 1901 – Parution aux J.O. le 26 février 1986 - Récépissé n° 15748
Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires ~ www.banquealimentaire.org

1^{ère} Résolution : approbation du PV de l'AG du 3 juin 2021

« L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022 approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2021 ».

Votants : 180 Pour : 180 Abstention : 0 Contre : 0
La 1^{ère} Résolution est adoptée à l'unanimité.

Approbation de la cooptation de Joseph ARAKEL, Administrateur

Joseph ARAKEL n'a pas pu être présent ce jour. Il est en période d'intégration au sein de la Banque Alimentaire mais a un planning chargé car il a encore des fonctions dans son entreprise. Il a été coopté en décembre 2021 par le Conseil d'Administration mais la cooptation doit être validée à la prochaine Assemblée Générale. Le Président informe que Joseph l'appui pour l'instant dans ses fonctions de Président et souhaite prendre sa suite.

2^{ème} Résolution : validation cooptation de M. ARAKEL

« L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022 approuve la cooptation de M. ARAKEL en tant qu'Administrateur du C.A. ».

Votants : 180 Pour : 180 Abstention : 0 Contre : 0
La 2^{ème} Résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapport financier et approbation des comptes selon les rapports de l'Expert comptable et du Commissaire aux comptes

Les comptes sont disponibles pour tous les membres de la B.A. 13 sur notre site internet. Monsieur TALLET, Expert Comptable et Monsieur DANG présente le rapport financier qui sera soumis à l'approbation des adhérents :

- le Bilan 2021
- le Compte de Résultat 2021
- Le Rapport Général et le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Monsieur TALLET présente les comptes 2021,

- le total de l'actif du bilan est de 1 794 863 € (1 723 169 € en 2020)
- le total des produits du compte de résultat est de 1 733 047 € (2 103 574 € en 2020)
- le total des charges du compte de résultat est de 1 423 631 (1 721 314 € en 2020)

Les comptes présentent un excédent de 309 416 € contre 382 259 € en 2020.

Il explique que la baisse des recettes est due à la diminution des subventions de l'État liées à la crise du COVID qui sont des subventions exceptionnelles. Il en est de même pour les dons des mécènes.

Les comptes qui sont présentés comme le reflet réel de l'exploitation de l'année 2021 et sont certifiés par lui-même.

Monsieur DANG fait lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial sur l'exercice 2021. Il certifie les comptes réguliers et sincères.

Le Président remercie M. TALLET et M. DANG.

3^{ème} Résolution : approbation des comptes annuels 2021 et de son rapport financier

« L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2021 présentés (comptes de résultats et bilan) et le Rapport Général 2021 ainsi que le Rapport Spécial. »

Votants : 180

Pour : 180

Abstention : 0

Contre : 0

La 3^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité.

Explication du mode de fonctionnement de la P.S. et proposition d'évolution sur 2 ans

Le Président souhaite réexpliquer le mode fonctionnement de la Participation Solidaire et annonce une légère augmentation. Il se base sur le Power Point diffusé. Le multi-tarif pose un problème de compréhension et de gestion auprès de nos associations et de nos personnels. Comme cela a été entre les produits BA (2,30 € par unité de distribution) et les produits AFLS (0,45 € par kilogramme).

La Participation Solidaire évoluerait de 2,30 € à 2,40 €. L'avis du Conseil d'Administration a été demandé au préalable. Elle sera applicable dès le 1^{er} juillet 2022.

Le Président demande s'il y a des questions et propose cette augmentation au vote.

4^{ème} Résolution : Explication PS et augmentation

« L'Assemblée Générale Ordinaire valide l'augmentation de la Participation Solidaire ».

Votants : 180

Pour : 179

Abstention : 1

Contre : 0

La 4^{ème} résolution est adoptée par l'assemblée.

Présentation du rapport d'activités 2021

Monique DUMONT présente le rapport d'activités 2021 d'après un Power Point.

Elle rappelle les actions menées et les faits marquants ayant eu lieu tout au long de cette année.

L'ampleur de notre tâche est bien plus importante que la distribution seule aux associations : formations, aides aux personnes âgées, aides auprès de jeunes, ...

5^{ème} Résolution : Rapport d'Activités 2021

« Celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale. »

Votants : 180

Pour : 180

Abstention 0

Contre 0

La 5^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité

Présentation du rapport moral, perspectives pour votre Banque alimentaire

Le Président prend la suite de Monique avec les conclusions de l'année 2021 et les perspectives. Il insiste que nous ne pourrions pas aller au-delà de 4000 tonnes distribuées dans cet outil.

Nous devons améliorer les moyens humains, doubler tous les personnes ayant des postes à responsabilités pour permettre une présence quotidiennes.

Pour faire face à la guerre en Ukraine, nous avons acheté de 30 tonnes de produits.

On ne peut pas fonctionner sans aide, ni bénévolat, ni dons car pour 1 € dépensé, nous distribuons pour 12 € de produits.

Il laisse parole à :

- M. Denis ROSSI – Conseiller Départemental

M. ROSSI insiste sur l'importance de nos actions et la raison de notre existence. La perte de bénévoles dans le tissu associatif est réelle par peur, par crainte car le repli sur soi-même est une conséquence de l'isolement. Il remercie du travail fournit par les équipes.

- M. Laurent CARRIE – Préfet délégué pour l'égalité des chances

M. CARRIE est heureux d'être présent. Les besoins dans les Bouches du Rhône sont énormes avec 40 000 logements indignes selon les données officielles, un taux de pauvreté supérieur au taux national (14 % contre 28 % parmi les Bouches du Rhône). Il y a une très belle dynamique entre les institutions et les associations. Un important travail est réalisé notamment sur les logements indignes avec un développement d'animations accessibles à tous pour créer un lien social.

Une recherche de nouveau local pour la BA est en cours. Lors de la 1^{ère} réunion, toutes les institutions étaient présentes et ont répondu favorablement pour soutenir financièrement la BA. La création d'un bâtiment est la meilleure option car il est très difficile de trouver un bâtiment déjà existant de 4 000 m² sur Marseille. Il serait situé au MIN des Arnavaux. M. CARRIE remercie tout le monde pour le dynamisme et les actions menées.

A l'issue des points de l'ordre du jour, les résultats des votes sont annoncés :

- ⇒ Nombre d'inscrits : 339
- ⇒ Nombre de votants : 197
- ⇒ Exprimés : 180
- ⇒ Nul : 17

Résultats du Collège Associations

Jocelyne BRESSON - Fondation Armée du Salut	<i>réélue avec</i>	165 voix
Bruno JOANNON - La Caravelle	<i>réélu avec</i>	139 voix
Marie-Christine GILLOT - MAAVAR	<i>élue avec</i>	198 voix
Christophe THEVENON - Les paniers solidaires Nord Alpilles	non élu avec	40 voix
Rébial GUIASSA – Maison d'accueil Arles	non élu avec	24 voix
Abdelkader BOUBEKER – ASCS Forbin	non élu avec	49 voix

Résultat du Collège Bénévoles

Michel RAMPAL	<i>réélu avec</i>	156 voix
Patrice RAYNAUT	<i>réélu avec</i>	180 voix
Fabien TALLOT	<i>élu avec</i>	175 voix
Jean-François DERACO	<i>élu avec</i>	161 voix

Personne n'ayant de questions, l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 est close. Le Président remercie tous les participants.

Le Secrétaire Général,

Michel RAMPAL

Le Président,

Gérard GROS